

MONTRÉAL

Place Victoria, 43^e étage
800, Square Victoria, C.P. 303
Montréal H4Z 1H1
Téléphone 514 866-6743
Télécopieur 514 866-8854

JOLIETTE

1075, boul. Firestone
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6
Ligne Mtl 514 990-4485
Téléphone 450 759-8800
Télécopieur 450 759-8878

LAVAL

3055, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 610, Laval H7T 0J3
Ligne Mtl 514 990-8884
Téléphone 450 686-8683
Télécopieur 450 686-8693

LONGUEUIL

1372, avenue Victoria
Longueuil J4V 1L9
Téléphone 450 672-4681
Télécopieur 450 465-3700

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

202, rue Richelieu, bureau 205
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8
Téléphone 450 358-5737
Télécopieur 450 358-5748

SAINT-JÉRÔME

490, rue Laviolette
Saint-Jérôme J7Y 2T9
Téléphone 450 431-0705
Télécopieur 450 431-1247

SHERBROOKE

20, rue Bryant
Sherbrooke (Québec) J1J 3E4
Téléphone 819 481-0324
Télécopieur 819 481-0337

Laval, le 25 novembre 2021

Par courriel et par dépôt électronique

Me Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC
800, Place Victoria, 2^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4167-2021 – Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2021 et 2022

Planification de l'audience du volet 1 – AQCIE-CIFQ

N.D. : 101 446

Chère consoeur,

La présente fait suite à votre lettre du 19 novembre 2021 dans le présent dossier.

L'AQCIE-CIFQ désire tout d'abord faire entendre de manière distincte l'expert en mécanisme de réglementation incitative, Dr. Mark Lowry de *Pacific Economics Group Research LLC*, sur son rapport C-AQCIE-CIFQ-0009, ainsi que sur ses commentaires C-AQCIE-CIFQ-0051 à l'égard du rapport B-0012 de *The Brattle Groupe*, en tenant compte des commentaires écrits de cette firme qui seront incessamment déposés par le Transporteur. Dr. Lowry estime la durée de son témoignage à une heure. Nous comprenons que la question du CÉR sur les dépenses en capital ne devra être abordée par Dr. Lowry que dans le cadre de l'audition du volet 2 du présent dossier.

L'AQCIE-CIFQ est d'accord avec la suggestion du Transporteur exprimée dans sa lettre du 23 novembre dernier à l'effet qu'il y aura lieu de faire entendre l'expert Mark Lowry immédiatement après la fin de la preuve du Transporteur. Il est en effet essentiel que les intervenants puissent avoir entendu la preuve du Transporteur et la preuve du Dr. Lowry quant aux facteurs X et S avant d'administrer leurs propres preuves.

Le Dr. Lowry aura besoin de bénéficier du service de traduction offert par le Transporteur.

Par la suite, à son rang habituel parmi les intervenants, l'AQCIE-CIFQ désire faire entendre son panel de témoins composé des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard (président de l'AQCIE) et Louis Germain (Directeur Énergie et Environnement, CIFQ) sur chacun des sujets traités dans leur mémoire C-AQCIE-CIFQ-0048. La durée estimée de ces témoignages est de 30 minutes.

Nous prévoyons une durée totale de contre-interrogatoire pour les témoins du Transporteur d'une heure et demi. Nous nous réservons le droit au besoin de contre-interroger les autres intervenants.

Le temps prévu pour notre plaidoirie est d'une heure.

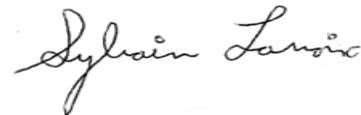
Nous ne prévoyons pas avoir besoin de recourir à une séance à huis clos dans le cadre de notre preuve et de notre contre-interrogatoire.

Nous n'entendons pas soulever de moyen préliminaire. Nous rappelons cependant à la Régie notre demande de traitement confidentiel C-AQCIE-CIFQ-0035, appuyée par un affidavit du Dr. Lowry, qui vise les documents C-AQCIE-CIFQ-0022 à 0031. Nous prenons acte qu'il n'y a pas eu de contestation de cette demande dans les 5 jours ouvrables suivant la production de cette demande le 5 octobre 2021 (art. 35 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'Énergie*). Veuillez noter que les pièces C-AQCIE-CIFQ-0059, 0063 et 0064 déposées ultérieurement reprennent des renseignements confidentiels contenus dans ces documents de soutien et sont donc également visées par notre demande.

Veuillez prendre note que **le soussigné ne sera pas disponible le 16 décembre 2021** puisque je serai devant la Cour d'appel de la division judiciaire de Québec pour une audition au fond. Nous demandons donc respectueusement à la Régie de ne pas fixer à cette date le témoignage du Dr. Mark Lowry, le témoignage du panel de l'AQCIE-CIFQ, ainsi que notre argumentation. Considérant que les contre-interrogatoires de chaque panel du Transporteur dureront sûrement plus d'une journée, nous apprécierions également avoir l'opportunité de contre-interroger, le jour d'avant ou d'après, le panel du Transporteur qui témoignera le 16 décembre 2021.

Nous acceptons l'offre d'avoir accès à une salle virtuelle réunissant les témoins précités de l'AQCIE-CIFQ ainsi que le soussigné pendant les pauses et remercions la Régie pour cette commodité.

En espérant le tout utile et conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées



Me Sylvain Lanoix

✉ Slanoix@duntonrainville.com

c.c. Jocelyn B. Allard, AQCIE
Louis Germain, CIFQ
Paul Paquin, analyste
Mark Lowry, PEG
Me Yves Fréchette, HQT